



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Aide aux personnes âgées en perte d'autonomie : un mauvais coup se prépare.**

Un million de personnes âgées en situation de perte d'autonomie attendent depuis plus de 10 ans qu'une loi améliore la situation dans laquelle elles se trouvent.

Elle est promise pour la fin de l'année. Dont acte.

La Confédération Française des Retraités (CFR) veut croire qu'au-delà de la simplification des procédures de conseil et d'accompagnement destinées à ces personnes et à leur famille cette loi apportera les ressources financières supplémentaires indispensables pour permettre notamment la mise place de mesures de prévention.

Dans ce contexte, la CFR est préoccupée par le traitement réservé au produit de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2014.

- Rappelons qu'en 2013, la CASA créée pour améliorer le financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées a été détournée de son objectif pour être affectée au Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV) au lieu de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).
- Le PLFSS 2014 prévoit le renouvellement à l'identique de ce dispositif qui avait été présenté en 2013 comme étant exceptionnel.

La CFR attire l'attention des parlementaires sur la nécessité impérieuse de tenir les engagements pris et de voter cette loi avant la fin de l'année en prévoyant les moyens financiers adéquats pour sa mise en œuvre.

Fait à Paris, le 3 octobre 2013

N° 119

La Confédération Française des Retraités est constituée des 5 principales organisations de retraités :  
Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales – Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRB – Union Française des Retraités

83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00

courriel : [conf.retraites@wanadoo.fr](mailto:conf.retraites@wanadoo.fr) – site : [www.retraite-cfr.fr](http://www.retraite-cfr.fr)